



Objet d'art brisé suite à transport

Par Abby37

Bonjour,

J'ai acheté dans une salle des ventes un objet d'art. J'ai fait appel à un transporteur spécialisé (MBE) pour l'acheminer jusqu'à mon domicile. Or le dit objet est arrivé en miette, l'emballage étant insuffisant.

Après maintes négociations, le transporteur accepte de me rembourser l'objet et les frais d'emballage mais pas les frais de port. Je leur avait demandé le remboursement intégral et il refuse toujours.

Suis-je dans mon droit de demander le remboursement intégral ?